

A R R E T E

Le Ministre de l'Éducation Nationale

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4,

Vu l'avis émis par la commission départementale des sites, perspectives et paysages des Hautes-Pyrénées dans sa séance du 23 avril 1947

ARRETE :

Article 1er. - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques des Hautes-Pyrénées l'ensemble formé à Hèches par la vallée de la Neste avec le pont et les moulins, la butte du hameau d'Héchettes avec la tour à signaux.

Parcelles cadastrales visées :

section C - 99 à II6.656.680 à 683.686 à 69I.
section B - 28I à 283.

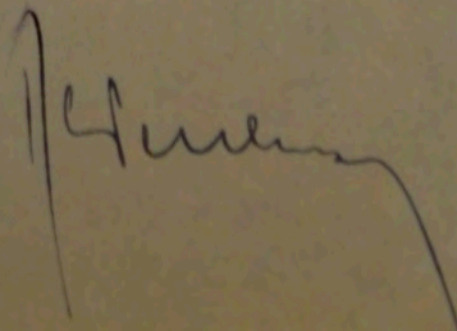
Article 2. - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Hèches et aux propriétaires intéressés dont les noms sont mentionnés sur la liste annexée au présent arrêté qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le

Par délégation

Le Directeur de l'Architecture

16 DEC 1947



2761 330 94 16 DEC 1947

Annexe à l'arrêté du
portant inscription à l'inventaire des sites
des Hautes-Pyrénées l'ensemble formé à Hèches par la
vallée de la Neste avec le pont et les moulins, la
butte du hameau d'Héchette avec la tour à signaux

Liste des propriétaires

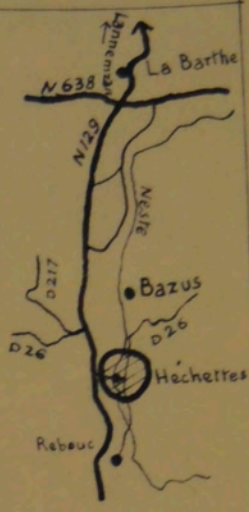
Commune de Hèches.....IOI.IOIbis.C.
CABOS Jean François à Héchettes.....99.I00.C.
CROUAU Jean Louis à Héchettes.....680.68I.C.
DELHOM Alexis maréchal à Hèches.....283.B.
DUPLAU Jean Marie à Héchettes.....I00bis.C.
FERAUD Tiburce, Trés.général à Carcassonne (Aude)....688.689.C.
NOGUES Omer, dit Carte et Mme Courtis Dominique née Nogues
à Izaux.....II3.II3bis C. II4.II5.II6.
PISSON Mariano à Héchettes.....I02.II0.III.II2.687.C.
PUJOLLE Antoine et PUJOLLE Jean à Hèches.....I03 à I09.690p.656.69I.C.
28I.282.B.
VIGUERIE Georges dit Mariette à Héchettes.....685.686.C.
VIGUERIE Pierre Guillaume à Hèches.....682.683.684.C.

DIRECTION DE L'
ARCHITECTURE

HAUTES PYRENEES

HECHES

CANTON : LA BARTHE DE NESTE
ARROND! : BAGNERES DE BIGORRE

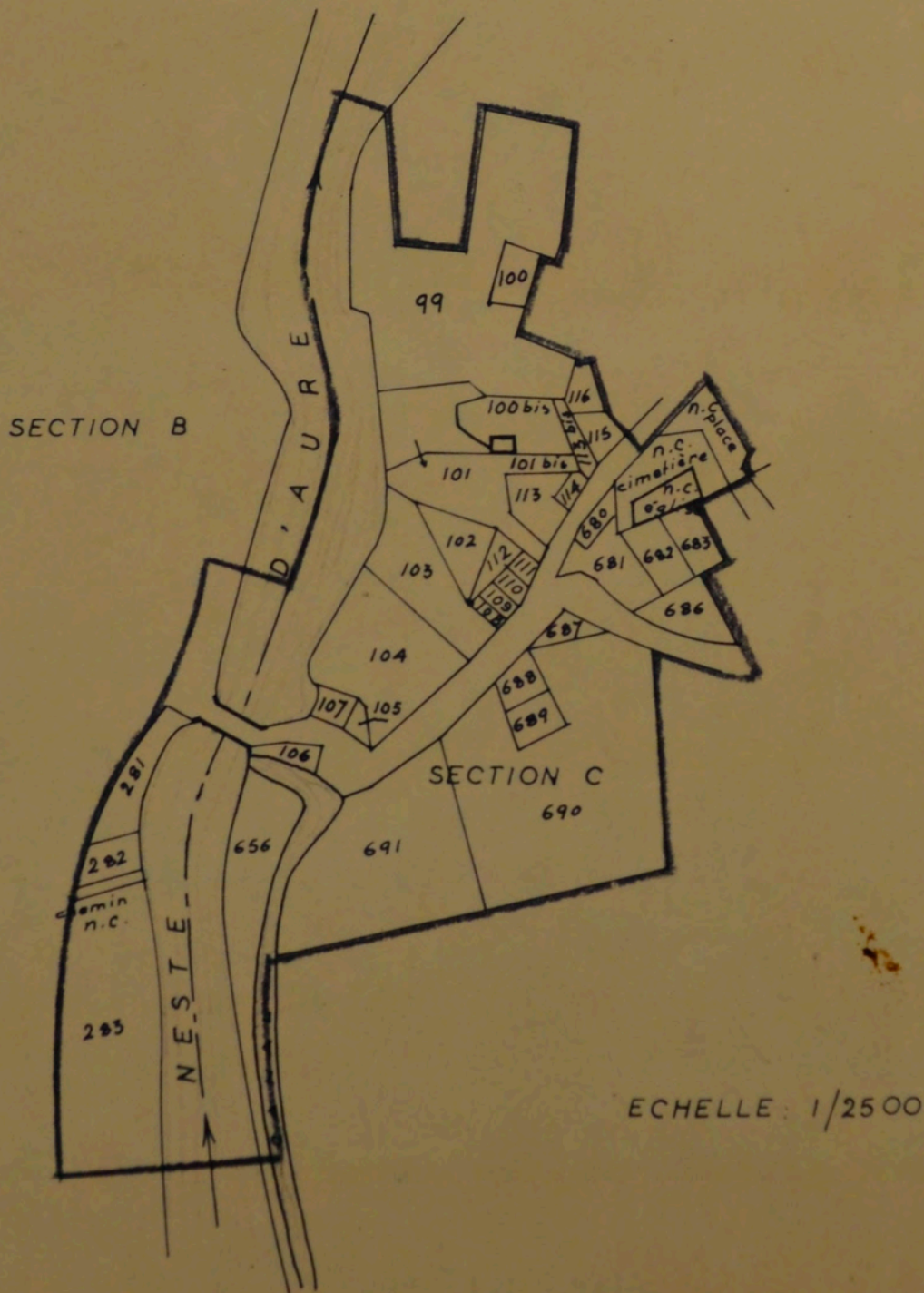


SITES

CLASSEMENT

INSCRIPTION

SITE D'HECHETTES



Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques des Hautes-Pyrénées l'ensemble formé à HECHES par la vallée de la Neste avec le pont et les moulins, la butte du hameau d'Héchettes avec la tour à signaux.

Parcelles cadastrales visées

Section C - 99 à 116, 656, 680 à 683, 686 à 691
Section B - 281 à 283.

Arrêté du 16 Décembre 1947